



# 53<sup>EMES</sup> MEDAILLES DU TOAC SAISON 2014-2015

Challenge, inscrit dans les calendriers départementaux, supervisé par le T.O.A.C. Natation, suivant les règlements FFN en vigueur, réservé aux catégories POUSSINS et BENJAMINS, Dames et Messieurs. Cette compétition se déroule en deux réunions qualificatives dans les départements participants, et se conclue par une finale à Toulouse organisée par le T.O.A.C. Natation.

Le T.O.A.C. Natation demeure seul responsable à part entière du présent règlement et veille à son respect.

#### Article (1) ORGANISATEURS et LIEUX

- Les réunions qualificatives auront lieu dans chaque département ou groupement de clubs du Comité Midi-Pyrénées désireux d'organiser des épreuves qualificatives.
- Les épreuves qualificatives doivent être inscrites dans les calendriers départementaux de leurs juridictions respectives et les engagements seront proposés via extranat.fr en tant que compétition départementale de la juridiction dont elle dépend
- En début de saison, les clubs ou comités départementaux organisateurs devront communiquer leurs dates et lieux des épreuves au coordinateur du challenge, le T.O.A.C. Natation.
- Les organisateurs doivent organiser les réunions dans leur département aux mêmes fin de semaine que celles retenues pour la Haute-Garonne, ou avant. Compte tenu des contraintes organisationnelles propres à chacun, il est demandé aux organisateurs de respecter le contenu en termes d'épreuves des réunions qualificatives, libres à eux de définir le type de bassin, l'ordre des épreuves, classement au temps ou par catégories, ou le nombre de réunions etc... en fonction de leurs impératifs.
- Les finales organisées par le T.O.A.C. Natation auront lieu à la piscine Léo Lagrange, Place Riquet à Toulouse, bassin de 50m de 8 couloirs avec bassin de récupération, chronométrage automatique.

#### Article (2) ANNEES D'AGES

Les années d'âges concernées par les MEDAILLES DU T.O.A.C. sont :

- POUSSINS 1 Dames et Messieurs né(e)s en 2005 (détenteurs obligatoires du Pass'Compétition selon la directive fédérale).
- POUSSINS 2 Dames et Messieurs né(e)s en 2004 (détenteurs obligatoires du Pass'Compétition selon la directive fédérale).
- BENJAMINS 1 Dames et Messieurs né(e)s en2003.
- BENJAMINS 2 Dames et Messieurs né(e)s en2002.

#### Article (3) DATES D'ORGANISATION

# Pour la Haute-Garonne :

- 1<sup>ère</sup> réunion le samedi 29 novembre 2014 à Leo Lagrange.
- 2<sup>ème</sup> réunion le samedi 31 janvier 2014 à Leo Lagrange.
- FINALE le 11 avril 2015 à Leo Lagrange.

Ces dates définissent ainsi les dates limites d'organisation des réunions qualificatives pour les autres départements :

- 1<sup>ère</sup> réunion le dimanche 30 novembre 2014.
- 2<sup>ème</sup> réunion le dimanche 1 février 2015.





#### **Article** (4) **ENGAGEMENTS**

- Les clubs désireux de participer aux épreuves qualificatives des "MEDAILLES DU T.O.A.C." devront déposer leurs engagements via extranat.fr, selon les dates limites d'engagements définies par l'organisateur local (le TOAC Natation recommande le mardi minuit précédant la compétition).
- Vous devez imprimer le bon de commande pour valider vos engagements.
- Le règlement des engagements (accompagné de son bordereau de paiement) devra être parvenu à l'organisateur au plus tard le jour de la date de l'épreuve. Si une compétition n'est pas réglée avant son déroulement, les nageurs qui y participeront n'auront pas leurs temps validés. Tant qu'elle ne sera pas réglée le club ne pourra pas participer aux compétitions ultérieures.
- Les engagements pour les finales sont définis par le T.O.A.C. Natation en fonction des résultats des réunions qualificatives.
- Les forfaits et modifications sont à envoyer par e-mail auprès de l'organisateur (coordonnées sur extranat.fr) jusqu'à la veille de la compétition 17h00.
- Des feuilles de forfaits sont distribuées à l'ouverture du bassin.
- Les feuilles de forfaits sont à remettre au plus tard une demi-heure avant le début de la compétition.
- Engagements pour la Haute-Garonne : Les clubs pourront envoyer leurs forfaits éventuels déjà connu jusqu'au vendredi minuit, veille de la compétition à l'adresse mail suivante : medailletoac@toacnatation.org. Une amende de 3€ sera due en cas de forfait non déclaré.

Pour une compétition d'une durée raisonnable et afin de ne pas nuire aux performances des nageurs nous demandons aux clubs de responsabiliser leurs entraîneurs et nageurs vis-à-vis des engagements et forfaits. L'organisateur est libre en cas d'un trop grand nombre de forfaits de redistribuer les séries ou pas en fonctions de ses contraintes et impératifs.

# **Article (5) TRANSMISSION DES RESULTATS**

- A l'issue de l'épreuve l'organisateur doit transmettre au serveur fédéral les résultats selon les délais réglementaires, pour publication sur le site départemental de la compétition.
- Les résultats des réunions qualificatives, au format ffnex (format fédéral) devront parvenir par email au coordinateur T.O.A.C. dans les 3 jours qui suivent chaque date limite d'organisation indiquées à l'article 3.
- Il est impératif pour la diffusion des résultats complets et l'organisation de la finale que le délai d'acheminement des résultats soit le plus court possible.
- Les résultats sont diffusés sur le site du www.toacnatation.com, un email sera adressé aux clubs pour signaler la publication. Les résultats d'une réunion qui parviendront au coordinateur du T.O.A.C après ce délai ne seront pas présents dans les résultats généraux du challenge envoyés aux clubs participants.
- Les corrections de temps seront prises en compte seulement si elles parviennent au coordinateur dans un délai de 15 jours après la date de diffusion des résultats généraux.
- Le T.O.A.C. Natation publiera dès que possible une concaténation des divers résultats transmis de manière à pouvoir comparer les performances de tous les nageurs et nageuses. Les temps seront converties en temps de bassin de 50m sur la base de la table de Prokov/ Le Bihan présente sur l'annuel règlement de la FFN en vigueur (page 159).

#### **Article (6) FRAIS ENGAGEMENTS**

- Les départements seront libres de fixer le tarif des engagements individuels par course à hauteur maximal de 4€.
- \ Tarifs pour la Haute Garonne : 1€ par engagement individuel pour les réunions qualificatives, 1€ pour la finale / 2€ par relais.

#### Article (7) PROGRAMME DES REUNIONS QUALIFICATIVES

Rappel ce programme est celui de la Haute-Garonne (horaires susceptibles de modification par l'organisateur selon la durée de la réunion), les autres organisateurs compte tenu des contraintes organisationnelles propres à chacun, sont tenu de respecter le contenu en termes d'épreuves par catégorie des réunions qualificatives, libres à eux de définir l'ordre des épreuves, classement au temps ou par catégories, ou le nombre de réunions etc... en fonction de leurs impératifs.





SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014 : 1ère REUNION QUALIFICATIVE	
Matin	Après-midi
Ouverture des portes : 9H • Début des épreuves : 10 h 15	Ouverture des portes : 13 h 30 • Début des épreuves : 14h 45
200m 4N - Dames & Messieurs - C.T.	50m Papillon Dames & Messieurs - C.T.
	50m NL Dames & Messieurs - C.T.
	50m Dos Dames & Messieurs - C.T.
	50m Brasse Dames & Messieurs - C.T.
	100m Papillon Dames & Messieurs - C.T.
	100m NL Dames & Messieurs - C.T.
	100m Dos Dames & Messieurs - C.T.
	100m Brasse Dames & Messieurs - C.T.

SAMEDI 31 JANVIER 2015 : 2 <sup>ème</sup> REUNION QUALIFICATIVE	
Matin	Après-midi
Ouverture des portes : 9H • Début des épreuves : 10 h 15	Ouverture des portes : 13 h 30 • Début des épreuves : 14h 45
200m NL - Dames & Messieurs - C.T.	50m Brasse Dames & Messieurs - C.T.
	50m Dos Dames & Messieurs - C.T.
	50m NL Dames & Messieurs - C.T.
/ //	50m Papillon Dames & Messieurs - C.T.
	100m Brasse Dames & Messieurs - C.T.
	100m Dos Dames & Messieurs - C.T.
/ //	100m NL Dames & Messieurs - C.T.
	100m Papillon Dames & Messieurs - C.T.

#### **Article** (8) **REGLEMENT SPORTIF**

- Aucun sur classement ne sera autorisé.
- Un nageur pourra participer à 3 épreuves maximums par journée de qualification : 1 épreuve sur 200m (NL ou 4N selon la catégorie et/ou la réunion) + 2 épreuves maximum sur 50m et/ou 100m. Le non-respect de ce point du règlement entrainera pour les nageurs fautifs le retrait de performances du classement du challenge selon ce qui suit.
- Une épreuve de 200m nagée autre que celle de prévue pour la catégorie et la réunion ne sera pas prise en compte. Si plus de deux épreuves sont nagées sur des 50m et/ou des 100m, ne seront retenues que les deux plus mauvaises performances en terme de points.
- Un nageur disqualifié lors d'une réunion n'est pas éliminé du challenge, il marque 0 points et sa participation dans l'épreuve est maintenue.
- La règle des deux départs est appliquée.
- Jury: à chaque réunion et finale, il sera exigé par club: un officiel pour 1 à 7 nageurs engagés, deux pour 8 à 15 nageurs engagés, trois pour 16 nageurs engagés et plus.

# Article (9) LA FINALE

- Les finales sont disputées dans chaque épreuve **par année d'âge et par sexe** (Poussins 1, Poussins 2, Benjamins 1, Benjamins 2), par les seize premiers nageurs ou nageuses du classement général répartis dans une finale B et une finale A.
- Le classement général est constitué du meilleur temps après correction des temps obtenus en bassin de 25m par rapport au bassin de 50m selon la table de Prokov/Le Bihan présente dans l'annuel règlement de la FFN de la saison en cours (page 171).
- Un nageur ou nageuse ne peut participer qu'à deux finales (A ou B) individuelles.
- Un nageur ou nageuse, classé à la même place, au classement général des deux réunions qualificatives, dans deux épreuves différentes participera, en finale, à l'épreuve où il aura obtenu la meilleure notation à la table de cotation FFN de l'olympiade.
- En cas de forfait d'un(e) finaliste, il sera proposé au premier nageur ou nageuse non finaliste de rentrer en finale en application des règles de qualification et ce jusqu'au lundi précédant la finale. Dès lors les forfaits entraineront uniquement des remontées parmi les finalistes.





- Qualification des Poussins à partir du ranking (classement) des 50m de spécialités sur les étapes qualificatives. Si les places restent libres dans une finale, un nageur pourra être repêché selon le ranking (classement) des 100m de la nage correspondante.
- Qualification des Benjamins à partir du ranking (classement) des 100m de spécialités sur les étapes qualificatives. Si des places restent libres dans une finale, un nageur pourra être repêché selon le ranking (classement) des 50m de la nage correspondante.
- L'épreuve du relais se déroulera lors de la finale. Pourront être engagés des relais mixtes (trois messieurs et trois dames, ordre indifférent) par catégorie d'âge selon le ratio; de 2 à 8 nageurs par club, toute catégorie et sexe confondu, qualifiés pour les finales individuelles, donne droit à 1 relais, plus de 8 nageurs donne droit à 2 relais. Les relayeurs ne sont pas forcément des finalistes. Ils doivent respecter la catégorie d'âge, aucun sur classement ne sera autorisé. Les relais ne respectant pas ces conditions participeront mais seront mis hors concours. Les clubs sont libres de choisir en fonction du quota de relais, quelle(s) catégorie(s) nagera le relais.
- Aucune réclamation sur la qualification des nageurs ne sera admise le jour des finales..

SAMEDI 11 AVRIL 2015 : 53 <sup>ème</sup> FINALE	
Ouverture des portes : 13 h 15 • Début des épreuves : 14h 30	
50m Papillon Finale B & A Poussins 1 Dames & Messieurs.	
50m Papillon Finale B & A Poussins 2 Dames & Messieurs	
50m Papillon Finale B & A Benjamins 1 Dames & Messieurs	
50m Papillon Finale B & A Benjamins 2 Dames & Messieurs	
50m NL Finale B & A Poussins 1 Dames & Messieurs.	
50m NL Finale B & A Poussins 2 Dames & Messieurs	
50m NL Finale B & A Benjamins 1 Dames & Messieurs	
50m NL Finale B & A Benjamins 2 Dames & Messieurs	
50m Dos Finale B & A Poussins 1 Dames & Messieurs.	
50m Dos Finale B & A Poussins 2 Dames & Messieurs	
50m Dos Finale B & A Benjamins 1 Dames & Messieurs	
50m Dos Finale B & A Benjamins 2 Dames & Messieurs	
50m Brasse Finale B & A Poussins 1 Dames & Messieurs.	
50m Brasse Finale B & A Poussins 2 Dames & Messieurs	
50m Brasse Finale B & A Benjamins 1 Dames & Messieurs	
50m Brasse Finale B & A Benjamins 2 Dames & Messieurs	
elais 6 x50m 4N Mixte* Poussins : 50m en Dos, 2 x 50m en Brasse, 50m en Papillon, 2 x 50m en NL	
lais 6 x50m 4N Mixte* Benjamins : 50m en Dos, 2 x 50m en Brasse, 50m en Papillon, 2 x 50m en NL	

(\*): Mixte signifie parité c.a.d. 3 filles & 3 garçons

Il est inutile de transmettre les engagements individuels des nageurs finalistes. Les engagements de la finale sont de la responsabilité de l'organisateur qui communiquera, à l'issue de la concaténation globale des résultats, sur la base du classement et du règlement, la liste des finalistes et transmettras les bordereaux de paiements.

# Article 10 RECOMPENSES

- Une médaille et des lots aux trois premiers de chaque épreuve individuelle (Finale A).
- Prix Jean-Pierre LASSALLE ; récompense au premier de chaque épreuve des relais par catégorie d'âge.
- Prix Michel DUCROS; récompense aux 3 meilleurs Filles et 3 meilleurs Garçons par année d'âge, suite à l'addition des points du 200m 4N + 200m NL + du Meilleur 50m + du Meilleur 100m, lors des étapes qualificatives. Le calcul se fait sur la base des temps converti en temps de bassins de 50m, sur la base de la table de cotation fédérale en cours.
- Prix du meilleur déguisement par club lors du défilé de la finale, désigné par un jury composé d'un officiel par club présent et de trois membres de l'organisation.

#### **DIVERS**

- Les compétitions pourront être annulées ou reportées si nous n'avons pas accès aux bassins, ou en cas de force majeure.
- Les horaires pourront être modifiés par l'organisateur jusqu'à la veille de la compétition.
- Les résultats sont affichés lors des compétitions sur un mur de la piscine. Les entraineurs doivent impérativement les consulter pour informer le secrétariat des erreurs.
- Les réclamations seront prises en compte dans les 24h qui suivent la publication des résultats.
- Les entraineurs, qui souhaitent recevoir les résultats et les communiqués du TOAC peuvent nous transmettre leur adresse mail à : medailletoac@toacnatation.org. De nombreuses informations sont disponibles sur le <u>site</u> du TOAC.



